NOS FEUILLETONS

Le double aveu

par Pierre DHAËL

LAQUELLE CHOISIRA-T-IL ?

Laquelle, de Colette ou de Viviane, l'enseigne Jacques Montgrand choisira-t-il ? La plus belle ? La plus tendre ? Les événements vont-ils l'aider à fixer son bonheur ?

Cruelle énigme ! Douce énigme aussi !

Pour savoir la vérité et connaître les réponses à ces questions troublantes, il faut lire, à partir de demain, dans le *JOURNAL DE ROUBAIX* :

LE DOUBLE AVEU, par Pierre Dhaël

LE FROID... LA NEIGE

La mélinite étant impuissante à dégager la Loire, on dut faire appel, à Tours, à des brise-glace

Tours, 28 décembre. — Les soldats du 6me régiment de génie d'Angers ont continué mercredi leurs travaux sur la Loire gelée, pour dégager le pont Wilson, à Tours. Ils ont, comme la veille, utilisé de la mélinite, mais en raison de l'épaisseur des glaçons, l'explosion ne donna pas les résultats que l'on en attendait et l'après-midi, les soldats du génie ont utilisé de petits brise-glace; ils ont ainsi réussi à former un chenal au milieu du fleuve et à rétablir un courant normal de l'eau.

Actuellement, tout danger parait écarté, mais les travaux se poursuivront néanmoins jeudi.

Il neige encore dans l'Est

Paris, 28 décembre. — A Lyon, Mâcon et Belfort, la neige tombe sans arrêt, mais la température s'est sensiblement radoucie.

A Remiremont, la couche de neige atteint 20 centimètres.

Tribunaux

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 28 décembre

Pour le réveillon. — Gustave Soen, 37 ans, rattacheur à Linselles, et Emile Rose, 31 ans, débardeur à Halluin, chemin de Linselles, ont dérobé deux volailles, le 23 décembre 1938, au préjudice de M. Delannoy, cultivateur à Halluin. Tous deux ont respectivement été condamnés à vingt et quinze jours d'emprisonnement.

Jeunesse qui promet. — Marcel Dendiével, 18 ans, tailleur à Roubaix, 81 rue Rémi-Coghe, a voulu extorquer une somme d'argent à une personne de la région, en faisant allusion à des lettres qu'il détenait. Le Tribunal a condamné Dendiével à six mois d'emprisonnement avec sursis.

Le truc de Nicolas. — Léon Nicolas, 40 ans, sans domicile fixe, se présentait le 12 octobre dans un magasin de chaussures tourquennois, et y achetait des souliers et des chaussettes.

Au moment de solder ses achats, il déclara qu'il n'avait qu'une somme de 20 fr. sur lui, et il demanda qu'on lui adressât le colis 5, rue de Tournai, à Tourcoing.

Un livreur se rendit à l'adresse indiquée, et y rencontra Nicolas qui demanda à soumettre ses achats à sa femme. Il s'empara du colis, en ajoutant qu'il montait au premier étage. Le coursier ne devait revoir ni Nicolas, ni les chaussures. Arrêté peu de temps après, Nicolas a été condamné à quatre mois d'emprisonnement.

La fraude. — Clémentine Decobecq, 38 ans, soigneuse, à Roubaix, 94, rue Monge, a été appréhendée le 24 décembre, à Leers, avec 4 k. 500 de tabac étranger. Elle a été condamnée à 24 jours d'emprisonnement et à une amende de 500 fr.

Les guérisons de Lourdes vues par un médecin

Un journal parisien relatait ces jours derniers, que M. le docteur A. Vallet, l'éminent directeur du bureau des constatations médicales de Lourdes, avait donné une remarquable conférence à Saint-Jean-d'Angély, sur ce sujet : « Les guérisons miraculeuses de Lourdes vues par un médecin ».

On sait que du 25 janvier au 12 février, M. le docteur Vallet sera dans notre région et donnera une série de conférences sur le même sujet dans les principaux centres.

Il parlera à Roubaix le vendredi 10 février ; à Tourcoing, le mercredi 8 ; à Croix, le jeudi 9 février.

Ces conférences, nous n'en doutons pas, auront le plus vif succès.

Le fait de Lourdes suscite dans le grand public le plus haut intérêt. Tous ceux qui désirent être renseignés exactement sur des faits dont on parle trop souvent avec légèreté ou ignorance, feront bien d'aller écouter le lumineux exposé de M. le docteur Vallet.

Dans une église de Paris, un suisse est violemment frappé par un individu qui rôdait autour des troncs

Paris, 28 décembre. — Vers 11 h. 35, en l'église Sainte-Marguerite, le suisse Léon Mavesque, a reçu d'un individu qui rôdait autour des troncs un coup violent à la tête. Il a été transporté à l'hôpital Saint-Antoine où l'on a constaté une fracture du crâne.

On recherche l'auteur de ces violences.

Une hausse sensible de la pomme de terre au marché d'Hazebrouck

A la suite des gelées, on a coté les pommes de terre 50 fr. les 100 kilos contre 36 fr., il y a quinze jours, au marché d'Hazebrouck.

Dans les caves non protégées contre le froid, on présume qu'il y a environ 15 % de pertes. Le commerce de la pomme de terre de la région d'Hazebrouck est durement touché par cet état de choses.

Les grossistes ont essayé de parer aux dommages en s'adressant aux féculeries qui auraient pu employer leurs produits. Une seule d'entre elles a accepté.

On pense que dans huit jours la pomme de terre pourra être cotée 45 fr. environ.

Un cantonnier est renversé par une auto, à Bailleul

Lundi soir, M. J. Depuydt, 40 ans, cantonnier, qui traversait la chaussée de la route de Meteren à Bailleul, a été surpris par l'arrivée soudaine d'une auto, qui le renversa et disparut.

Atteint d'une fracture ouverte de la jambe gauche et de contusions sur tout le corps, M. Depuydt a été transporté d'urgence à l'Hôpital de Bailleul.

M. Charlot, commissaire de police de Bailleul, cherche à établir si l'automobiliste s'est rendu compte de l'accident.

Les vœux du clergé du diocèse de Lille à S. Em. le cardinal Liénart

Les réceptions sollicitées par les œuvres et les groupements catholiques désireux d'offrir à S. Em. le Cardinal leurs vœux de nouvel an, furent inaugurées hier, mercredi après-midi, par l'annuelle assemblée du clergé séculier et régulier. Sagesse et prudence appuyées par les ordres de la Faculté, empêchèrent S. Exc. Mgr Jansoone, par bonheur remis de son indisposition, de participer à cette réunion plénière. Sa convalescence lui avait toutefois permis, à la tête de la Maison épiscopale, de présenter, quelques instants auparavant, ses vœux au chef du diocèse.

M. l'abbé Vandermarlière, curé-doyen de Cysoing, se fit l'éloquent interprète des membres du clergé. Il rappelle d'abord les heures angoissantes de septembre dernier qui furent, pour l'Evêque de Lille, l'occasion de lancer un vibrant appel au calme et à la confiance. Après les heures grises, l'orateur retrace les grandes joies de 1938 : l'élection d'un fils du diocèse, Mgr Liagre, au siège épiscopal de La Rochelle, les grands jours du Congrès marial de Boulogne pour lequel S. Em. le Cardinal fut choisi par le Souverain Pontife au titre de légat ; les fêtes jubilaires du 23 octobre dernier, destinées à commémorer à la fois les dix premières années de son épiscopat et les vingt-cinq ans du diocèse ; l'essor donné à la construction de la cathédrale de Lille ; l'efflorescence de l'Action catholique et de toutes les œuvres écloses dans le vaste champ diocésain.

L'orateur, après avoir évoqué le passé, se tourne vers l'avenir. « Quelles difficultés, se demande-t-il, traverseront demain la paix du monde et le relèvement de la France ? C'est le secret de Dieu. Ce que nous savons, c'est que votre rôle à vous, Eminence, promoteur d'action catholique et en cela fils de prédilection du Saint-Père, sera de premier plan ; c'est que vous ne pourrez le remplir qu'avec une santé robuste, des lumières et des energies sans défaillance, la collaboration compréhensive, confiante, affectueuse de tous vos prêtres.

Saluant ensuite Mgr Jansoone, dont tous regrettent l'absence mais apprennent si volontiers la convalescence, il rend hommage à cette bonté délicatement serviable, à ce dévouement efficace et discret qui ont noué entre le diocèse et le vénéré Prélat, depuis plus de onze ans, des liens que le temps resserre davantage.

La réponse de S. Em. le cardinal

A ce filial hommage et à ces vœux, S. Em. le Cardinal, qu'entourent NN. SS. Dewailly, Flipo, Delannoy, Lotthé, MM. les vicaires généraux Bouchendomme et Dutholt, MM. les chanoines Depaepe et Dutoo, répond avec toute l'effusion de son cœur paternel.

A tous et à chacun, le Cardinal souhaite une année remplie des dons de Dieu et dit avec émotion l'indéfectible foi qu'il garde dans la Sainte-Eglise et dans la cause de Dieu. Repassant en esprit ses dix premières années d'épiscopat, il remercie la Divine Providence, mais aussi tous ses collaborateurs et faisant sienne la parole de saint Paul : « L'œuvre de Dieu nous sollicite, sa charité nous presse », il confie au clergé ses désirs de père et de chef.

Après avoir annoncé pour le courant de l'an nouveau, la publication probable du nouveau catéchisme diocésain, dont le texte conjugué avec le catéchisme national, compte mettre à profit les progrès modernes de la pédagogie, il aborde les grandes questions à l'ordre du jour du ministère et de l'enseignement. Si les charges de l'école libre ne sont pas pour effrayer les épaules sacerdotales, allégées qu'elles sont par l'inépuisable et touchante générosité des fidèles, c'est un devoir de justice, pour les paroisses sans école libre, de venir en aide à celles qui en ont. Les vocations scolaires, — qu'il s'agisse de recruter des élèves pour les deux écoles normales diocésaines ou des novices pour les congrégations enseignantes, res élèves encore pour les petits séminaires — réclament impérieusement le zèle et l'attention du clergé.

L'Action catholique, elle, a pu paraître, au début, constituer surcharge et surcroît : le moment est proche où les activités qui furent alors créées, où les mouvements qui furent lancés, promettent d'être, pour les prêtres du ministère, selon les vues mêmes du Pape, une aide et un allègement.

D'un regard qui dépasse les bornes du diocèse et qu'il étend sur l'Europe, S. Em. le Cardinal souligne avec émotion les périls que court la foi catholique en Russie, en Allemagne, en Autriche, en Espagne et même en Italie... il fait une allusion discrète aux « reniements officiels » organisés dans ces pays contre l'Eglise, contre le sacerdoce et contre les vocations. La France, ainsi que l'a dit récemment le Père commun des fidèles, la France est marquée visiblement par la Providence, à l'heure actuelle, pour apprendre au monde à sauvegarder la dignité de la personne humaine ; le vieil anticléricalisme y est devenu désuet, l'Eglise n'est plus, comme jadis, un objet de mépris et de suspicion... Puisse le clergé de France hâter, par son zèle et par sa sainteté, la réalisation de ce beau rêve : refaire le monde chrétien.

Sur cette pensée, sur ce souhait dans lequel passe toute son âme de prêtre, d'évêque et de cardinal français, S. Em. comme gage des faveurs célestes qu'il implore pour les présents et pour les absents, pour toute la grande famille sacerdotale et diocésaine, fait descendre sur l'assemblée, sa très affectueuse bénédiction.

— **A la suite d'un commencement d'incendie** qui s'est produit au refuge municipal d'Anet, près de Chartres, un ouvrier agricole et sa compagne ont été asphyxiés pendant leur sommeil. Leurs corps ont été retrouvés carbonisés.

— **L'explosion d'une poudrerie** a fait trois morts à Livourne.

Une réunion du Comité directeur de la Fédération industrielle et commerciale de Roubaix-Tourcoing

Le comité directeur de la Fédération industrielle et commerciale de Roubaix-Tourcoing vient de se réunir, sous la présidence de M. Joseph Wibaux.

Celui-ci, en ouvrant la séance, adressa de chaleureuses félicitations aux membres du comité et personnalités qui viennent de recevoir des distinctions dans l'ordre national de la Légion d'honneur. MM. Edouard Rasson, commandeur; Armand Dhellemmes, Jules Flipo, Robert Lorthiois et Eugène Rasson, chevaliers.

Puis il rendit hommage à la mémoire de deux membres du comité directeur récemment décédés: MM. Henri Dewavrin et Emile Clerc, et il présenta les condoléances du comité à leurs familles et à leurs associés.

Après l'approbation de nouvelles adhésions à la Fédération, le comité ratifia la désignation de deux nouveaux membres: MM. Joseph Dubois et Maurice Wibaux, désignés comme délégués de l'Union des Filateurs de laine cardée et de coton cardé de la région du Nord, en remplacement de M. Bonami Wibaux, récemment décédé, et de M. Joseph Dillies, démissionnaire. Il a aussi accueilli avec une vive satisfaction l'acceptation par M. Joseph Dubois, des fonctions de trésorier de la Fédération, que remplissait auparavant M. Joseph Dillies.

Taxe à la production. — Question des négociants-producteurs. — M. Duthilleul, conseil fiscal de la Fédération, a entretenu le comité de la question des négociants-producteurs, à la suite d'une récente circulaire de l'administration centrale et il a donné toutes précisions au sujet de cette question, qui intéresse un bon nombre d'adhérents de la Fédération et aussi une grande partie de la clientèle des industriels producteurs. Une communication spéciale sera faite à ce sujet à tous les groupements corporatifs intéressés. M. Duthilleul a mis le comité au courant des modalités de paiement de la taxe à la production par des obligations cautionnées. Le comité a décidé de mettre à l'étude la constitution éventuelle d'un groupement de garantie.

Exposition du Progrès social. — M. Broders, délégué général de l'Exposition du Progrès social, a mis le comité directeur au courant des projets des organisateurs de cette exposition. Le comité a manifesté un vif intérêt à cette initiative et a émis le vœu que l'industrie et le négoce textiles de la région de Roubaix-Tourcoing s'intéressent pratiquement à cette manifestation régionale, et cela à la fois à Lille pour le côté technique et industriel, et à Roubaix, pour le côté commercial. De cette façon, l'industrie textile aura sa place parmi toutes les industries du Nord et de l'Est et, d'autre part, le prestige de Roubaix, métropole lainière, sera servi par une participation individuelle et collective dans le centre régional et parmi les pavillons qui s'élèveront au parc de Barbieux

Sur la proposition de M. Damez, secrétaire général, une commission spéciale groupant les secrétaires des différents groupements corporatifs de la région, a été constituée pour suivre l'étude de cette participation en accord avec les syndicats professionnels intéressés

LE MONDE DU TRAVAIL

La question des retraites des mineurs

A la Commission des mines de la Chambre, M. Maes, exposant la question des retraites des mineurs, s'est rallié, mercredi, aux trois améliorations principales suivantes :

Elévation de la retraite à 8.000 francs.

Allocations familiales aux retraités et décompte des services militaires légaux.

Parmi les procédés de financement envisagés, seule l'augmentation de la taxe sur les charbons a été retenue.

Sur la proposition de M. Maes la Commission a adopté à l'unanimité une motion qu'une délégation a été chargée de présenter au ministre du Travail, pour demander qu'on apporte à la législation des retraites des ouvriers mineurs les améliorations proposées par le rapporteur : suggérer une élévation de 0 fr. 90 à 1 fr. 80 de la taxe sur les charbons livrés à la consommation et réclamer le dépôt d'un projet de loi en ce sens.

CARNET

Fiançailles

— M. et Mme **Henri Montagne-Dejaegère** - M. et Mme **Joseph Deltour-Verhelle** sont heureux de vous faire part des fiançailles de leurs enfants, **Marie-Thérèse et Joseph.**

Mouvaux, 426, rue de Tourcoing.
Tourcoing, 24, rue de Chantilly.
Le 25 décembre 1938. 76519d

— M. et Mme **Paul Decock**, Mme **Omer Deblock** sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur enfants, **Marthe et Omer.**

42, rue Victor-Hugo, Tourcoing.
189, rue d'Artois, Lille.
Cet avis tient lieu de faire-part. 16d

Plusieurs cas de diphtérie sont signalés à Béthune

On aurait constaté des cas de diphtérie parmi les élèves de l'école Michelet à Béthune. Une jeune fille de 16 ans est décédée et son père serait en traitement, ayant contracté la terrible maladie au chevet de son enfant.

Un garçonnet de 9 ans, est aussi décédé et on signale que cinq ou six enfants ont été atteints du terrible mal.

Roubaix

Aujourd'hui, jeudi 29 décembre :

Aujourd'hui : sainte Eléonore; demain: saint Roger.
Soleil : Lever, 7 h. 46; coucher, 16 h.
Lune : Premier quartier le 29.
Sapeurs-pompiers : numero d'appel pour les incendies : 322.33.
Caisse d'épargne : Caisse fermée.
Consultation de nourrissons du Comité roubaisien de protection de l'enfance : de 10 h. à 11 h., à l'école des filles de la rue de l'Industrie; de 10 h. à 11 h., à l'école maternelle de la rue de Flandre; de 15 h. à 16 h., à l'Ecole pratique de la place Notre-Dame; de 16 h. à 17 h., au local de la Goutte de lait.
Dispensaire antituberculeux de Roubaix, 45 rue de Cassel, et 90, rue des Longues-Haies, à 14 h. 30.

LE DÉGEL CONTINUE

Le froid dont nous aurons souffert, en ce début d'hiver, nous a à peine quittés, ainsi que la neige qu'il avait amenée avec lui, que déjà nous avons de nouveaux sujets de nous plaindre. Mais ces plaintes, à vrai dire, sont moins graves. Elles visent surtout l'état de nos rues, de nos trottoirs. Nous pataugeons dans une couche épaisse de boue entretenue par la neige qui fond. Encore, si nous ne faisions que nous éclabousser nous-mêmes. Mais certains automobilistes — qu'ils conduisent une limousine ou un camion — lancent à trois et quatre mètres, sur les pauvres passants arrêtés le long des murs pour se garer, hélas ! inutilement, des jets d'eau boueuse qui constelle les vêtements de pastilles brunes. Et la voiture passe, au milieu de cris indignés..

*
* *

Signalons enfin que le pont de la Gaîté, grâce au dégel et aux efforts des ponts et chaussées, a été rendu mercredi à midi, à la circulation.

DE PLUS EN PLUS FORT

1 grande peau de chamois, 1 grosse éponge Gerby, 1 chamoisine, 1 éponge Venise, le tout 15 fr. chez le spécialiste de l'éponge et de la peau, 108, rue du Collège, Roubaix (angle de la rue du Fort). 42870

M. Alphonse Lechantre est nommé chevalier de la Légion d'honneur

(Ph. J. de Rx.)

M. ALPHONSE LECHANTRE

Dans la promotion des réserves, nous relevons avec plaisir la nomination de M. Alphonse Lechantre, au titre de chevalier de la Légion d'honneur.

M. Alphonse Lechantre, terminait son service militaire à Dunkerque, au 1er régiment d'artillerie, quand éclata la guerre. Et au lieu de la libération si souvent escomptée, ce fut la marche en avant suivie de quatre longues années de guerre.

M. Lechantre, dans ces pénibles conjonctures, s'imposa vite par son sang-froid, son audace et son énergie.

En 1915, il était nommé sous-officier et peu après une élogieuse citation à l'ordre de l'artillerie lourde venait attester sa belle conduite.

En 1917, il fut blessé. Rapidement guéri, il reprit sa place à la batterie et continua à remplir brillamment son devoir.

En 1918, il gagnait le galon de sous-lieutenant et, peu après, il était affecté au 76e régiment de D. C. A., où il termina la guerre. M. Lechantre, avait reçu entre temps, la croix de guerre avec palme.

Lieutenant de réserve depuis 1923, il est inscrit au tableau d'avancement pour le grade de capitaine.

Ajoutons que M. Lechantre, qui habite 406, rue de Lannoy, est directeur de la filature de coton Motte-Bossut fils, boulevard Gambetta, à Roubaix.

Nous lui présentons nos sincères félicitations.

La triste histoire d'un bambin dont le père était parti... chercher « le père Noël » en Amérique

Paris, 28 décembre. — Mme Marie Latrille, 32 ans, 13, rue des Anglais, recevait le 20 décembre la visite d'une femme tenant par la main un garçonnet. Elle déclara se nommer Van den Blades, demeurer rue du Bac, et lui demanda de garder son fils, Jean-Jacques, âgé de 4 ans, jusqu'au soir. Mme Latrille accepta, mais ne devait revoir la femme que... le 24.

Le 24, Mme Van den Blades reparut. Elle avait l'air pressé, dit qu'elle allait faire une course urgente et qu'elle viendrait ausitôt après reprendre l'enfant. Mais on ne devait plus la revoir. Le lendemain Mme Latrille se rendit avec l'enfant au commissariat du quartier de la Sorbonne, où elle expliqua l'affaire.

Le bambin, interrogé par le commissaire, répondit que son papa était parti pour New-York « chercher le Père Noël », et que sa maman s'appelait Edith Villemart. L'enquête établit qu'une Edith Villemart avait effectivement habité en hôtel rue des Bernardins, avec le père de Jean-Jacques, un étudiant américain qui était retourné aux Etats-Unis pour obtenir, avait-il dit, l'autorisation de ses parents d'emmener l'enfant en Amérique.

Depuis le départ du père, la mère avait disparu. On vient de la retrouver à l'Hôtel-Dieu, où elle avait été admise lundi à 16 heures, après qu'on l'eût trouvée étendue inanimée, à la suite d'un malaise, sur la voie publique.

PRISONNIERS DE LA NEIGE

Trois imprudents skieurs ont été bloqués pendant quarante-huit heures au refuge dit de la Dent du Glacier. Ils ont déclaré à leurs sauveteurs que ce qu'ils avaient le plus regretté au cours de la nuit, c'était l'absence d'un boitier électrique Wonder. La pile Wonder ne s'use que si l'on s'en sert.

LAINES en SOLDE. Vente au détail. Usine, 2, rue Balzac (près avenue A.-Motte). 132

Une importante assemblée des représentants, voyageurs et placiers

Le Syndicat professionnel indépendant des représentants, voyageurs et placiers de Roubaix-Tourcoing convie ses adherents à une assemblée génerale qui aura lieu cette année à son siége de Tourcoing, 2, rue Delobel, le samedi 31 décembre, à 15 h.

En plus des questions intérieures inscrites à l'ordre du jour, le syndicat présentera un bilan particulièrement fructueux de son activité pendant l'année 1938

Des précisions seront, en outre, fournies sur l'application du « statut professionnel » et les récentes décisions de jurisprudence.

La Grande Maroquinerie LUCIEN

56, RUE DE LANNOY (Tél. 337.75). — Le plus grand choix de cadeaux pour étrennes. Toujours mieux et moins cher. 42039

AUX QUATRE JUMEAUX

19, rue Turgot, Rx - Mme Eugène Loosfeld
Grand choix de biscuits à partir de 1.50 le quart. Vins fins. Champagnes. Livraisons à domicile. Tél 343.00. 42415

La souscription de l'Union des Mutilés

La belle souscription ouverte par l'Union des mutilés suit son cours normal; elle obtient auprès du public sa faveur habituelle. Il est vrai que pour la modique somme d'un franc, on court la chance de gagner une belle prime: la première ayant une valeur de 5.000 francs.

Le comité invite les adhérents à faire le maximum d'efforts afin de placer le plus grand nombre de billets: le moment est bien choisi; il y a beaucoup de réunions de familles ou d'amis. Il espère que son appel sera entendu.

Les carnets peuvent être retirés tous les jours à la permanence, 3, rue de l'Espérance, de 14 à 19 h. Les membres qui auraient des carnets vendus peuvent en rendre les souches.

FAITES VOS ACHATS

Rue de Lannoy, le centre du commerce. 05

A la chorale « Les Mélomanes roubaisiens »

Les Mélomanes roubaisiens, réunis en assemblée générale, ont élu à l'unanimité leur commission pour l'année 1939.

Elle se compose comme suit :

Président d'honneur : M. Robert Motte ; président inamovible : M. Elie Delgrange ; président actif : M. Fernand Deffrennes ; vice-présidents : MM. Marcel Landré et Albert Lanneau ; trésorier : M. Jean Beinten; secrétaire : M. Emile Deregnaucourt; trésorier adjoint : M. Raymond Pirlet ; secrétaire adjoint : M. Hector D'Hulta ; directeur : M. Georges Bauwens ; sous-chef : M. Albert Jacob ; commissaires : MM. Bauwens, Etienne Valcke, François Duchêne, Henri Cautillon; porte-drapeau : M. Marceau Lefèvre ; archiviste : M. Albert De Knuyts.

TARIF DES RESSEMELAGES

à Paris S'Mel : PREMIER CHOIX (cousu ou cloué) « Bottier » (cuir ou caoutchouc). Femmes : talons. 3.00 ; semelles 9.00. - Hommes : talons. 4.50 ; semelles. 12.50. TRAVAIL IMPECCABLE. Garantie au moins 50 % PLUS DURABLE que partout ailleurs. 42810

Vanderhaegen Chirurgien - Dentiste 39, rue Pierre-Motte (7

POUR LES BELGES DE ROUBAIX-TOURCOING ET ENVIRONS. — Les cours de langue flamande donnés par M. A. Van Hoyweghem à la Maison des œuvres, rue du Vieil-Abreuvoir, 33 bis, recommenceront le jeudi 5 janvier pour les enfants, et le lundi 9 janvier pour les adultes, à 18 h. 30. Devant le succès obtenu par ces cours gratuits, nous croyons utile de rappeler que ceux-ci sont ouverts aux Belges et ont lieu le lundi et le jeudi de 18 h. 30 à 19 h. 30. Les Belges qui seraient désireux de suivre ces leçons, peuvent encore se faire inscrire jusqu'au 4 janvier, chez M. Pollefeys, rue Lacroix,33, Roubaix et chez M. Bouckaert, rue de Leers, 192, à Lys-lez-Lannoy.

UNION DES MUTILES ET REFORMES. — Le renouvellement des cartes de demi-tarif sur les tramways pour l'année 1939 aura lieu à partir du mardi 3 janvier; celles-ci pourront être déposées à la permanence tous les jours; se munir de la carte de priorité. Les cartes qui n'auraient pas été échangées pour le 20 janvier seront considérées comme nulles.

SOCIETE D'HORTICULTURE ET DES JARDINS OUVRIERS DE FRANCE. — Leçon de jardinage le samedi 7 janvier 1939, à 17 h., sous la présidence de M. le docteur Ghislain, adjoint au maire, par M. Bonnet, professeur d'horticulture, salle de l'Amicale de la rue d'Oran. Tombola. Les adhésions sont reçues chez M. E. Dubar, 25 rue Paul Wante.

AU PETIT MONDE ARTISTIQUE. — Répétition aujourd'hui jeudi, à 14 h., au Foyer du Mutilé. Toutes les inscriptions pour la journée du lundi 2 janvier 1939 (concert à Maubeuge) seront données au cours de la répétition.

FEDERATION DES AMICALES DE ROUBAIX. — En raison des fêtes du Nouvel An, la Fédération des amicales sera fermée. Les cours reprendront le mercredi 11 janvier 1939.

RADIO-CLUB DU NORD DE LA FRANCE. — Ce soir jeudi 29, à 19 h. 30, au siège, café des Arcades, 55, rue du Maréchal-Foch, cours préparatoire à la radiotélégraphie militaire et à la T.S.F. Instructeur M. Lennes, sergent-chef du service de transmissions militaires.

AU CHAPITRE DES VELOS VOLES... — Il faut ajouter ceux de M. Urbain Gevaert, 34 ans, domicilié 30, rue Fourcroy, employé-coursier à la meunerie Couroubie, 35, boulevard Beaurepaire, disparu entre le 23 et le 26 décembre du garage de cet établissement, et de M. Raoul Arcelon, 30 ans, manœuvre, domicilié, 40, rue Bayard, qui a été volé mardi, vers 20 h. 15, Grande-rue, 136.

CHAMBRE ARTISANALE BELGE DU NORD. — Les inscriptions sont enregistrées tous les jours, de 8 à 12 h. et de 13 à 18 h. (sauf le samedi après-midi et le dimanche), à la permanence, secrétariat, 49, rue de la Gare, à Roubaix, bureau de M. Loiseau). Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat, à l'adresse indiquée ci-dessus.

UNION DES ARTISANS DE LA REGION DU NORD. — Permanence ce jeudi 29, 13, rue du Pays, de 17 h. à 19 h., pour tous renseignements.

GROUPEMENT ARTISANAL DE ROUBAIX, LANNOY ET LEURS CANTONS. — Ce jeudi 29, de 19 h. à 20 h., permanence 67, rue des Fabricants.

LES ARTISANS REUNIS DE ROUBAIX-TOURCOING ET ENVIRONS, 56, rue du Grand-Chemin. - Exceptionnellement, permanence jeudi et samedi, de 15 à 19 h. A l'occasion du Nouvel An, la permanence du dimanche sera supprimée.

ORPHEON DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Ce jeudi 29, à 19 h. 30, mise à l'étude des œuvres qui seront exécutées au concert d'hiver et communications de la plus haute importance; salle chauffée.

CLIQUE SCOLAIRE ET POST-SCOLAIRE. — Ce jeudi 29, à 18 h. 20, reprise des cours pour les trois sections. Répétition des morceaux qui seront interprétés pour la Sainte-Cécile. Inscriptions pour le banquet.

CHORALE DU FONTENOY. — Ce jeudi 29 à 19 h. 30, au siège, salle du Royal, rue de l'Alma, répétition générale.

CERCLE ARTISTIQUE JEAN-MACE. — Ce jeudi 29, pas de répétition.

LIQUEUR CORDIAL-MEDOC

CROIX

Le budget primitif de la ville pour 1939

Nous avons annoncé, mercredi, que le Conseil municipal avait voté, au cours de sa séance tenue mardi, une augmentation du prix de l'eau potable et de la taxe sanitaire sur les viandes, ainsi que de nouveaux centimes additionnels.

Voici, à ce sujet, un extrait du rapport du maire :

Le budget primitif de 1938 présentait les caractéristiques suivantes : les recettes et les dépenses s'équilibraient à la somme de 6.327.668 fr. 23.

Le projet du budget primitif que nous vous présentons pour 1939, dépasse sensiblement ces propositions.

S'il fallait l'établir sur les mêmes données que celles de l'exercice 1938, c'est par un déficit de plus 500.000 fr. qu'il se traduirait.

Voici le mal. Recherchons-en les causes.

Comme je l'indique plus haut, les facteurs de hausse sont de deux ordres, bien que se liant ensemble, le coût de la vie et le chômage, donc deux éléments relevant du cadre économique.

Voyons ensuite où se trouvent les postes de dépenses les plus importants, qui comportent, par rapport aux crédits de 1938, des relèvements sensibles.

Tout d'abord, le crédit chômage. La participation de la Ville, prévue en 1938, était de 431.500 fr. Elle est, pour 1939, de 649.250 francs, soit une augmentation de 216.750 francs.

Ensuite, ajoutons l'augmentation applicable à partir de 1939, pour le service d'enlèvement des ordures ménagères, 67.500 fr.; puis le relèvement : pour le service des cantines, 67.728 fr. ; pour les avantages aux élèves, 20.000 fr. ; pour l'éclairage public, 55.000 fr. ; pour subvention au Bureau de Bienfaisance pour secours d'hiver aux chômeurs, 55.000 fr.

En résumé, la différence entre les propositions budgétaires de 1938 et celles de 1939 se décompose comme suit : Augmentation des dépenses de chômage : 3.452.00 fr. — 2.093.000 fr., soit : 1.359.000 fr. ; augmentation des dépenses diverses et notamment aux postes sus indiqués : 638.479 fr. 61.

Les prévisions de recettes de 1938, s'arrêtaient à la somme de 6.327.668 fr. 23.

Pour 1939, il faut y ajouter la participation de l'Etat aux dépenses assumées par l'Administration municipale, dans l'intérêt commun de l'Etat et de la commune, qui s'élève à 121.680 fr. ; la majoration de 8 % à la part de la commune, dans le fonds commun des contributions indirectes, soit 18.004 fr., et la légère augmentation de l'attribution communale sur l'impôt sur le chiffre d'affaires : 20.000 fr.

M. Maxime Delloue est nommé chevalier de la Légion d'honneur

Nous apprenons avec plaisir la nomination au titre de chevalier de la Légion d'honneur de M. Maxime Delloue-Duterte, négociant en laines, demeurant rue de la Duquennière.

M. Maxime Delloue, chef d'escadron de réserve du Train automobile, partit le 1er août 1914, comme sous-lieutenant.

Avec le 273e régiment d'infanterie, il

---

* Feuilleton du « Journal de Roubaix » du jeudi 29 décembre. — N° 22. *

D'un geste brusque, elle déchira l'enveloppe et en arracha une feuille qu'elle déplia nerveusement et parcourut en hâte. Au fur et à mesure qu'elle avançait dans sa lecture, son visage devenait plus blême que celui d'une morte et ses mains s'agitaient d'un tremblement convulsif croissant. Enfin, elle poussa un cri et s'effondra en larmes sur sa chaise :

— Oh ! Est-ce possible !

A ce moment, elle entendit des pas dans la pièce voisine et, presque aussitôt, sa mère entrait dans la salle à manger.

Précipitamment, elle se détourna. Puis, pour dissimuler son trouble, elle se leva brusquement et sortit sans dire un mot, oubliant la lettre sur la table.

Mme Villon-Simeuse, qui avait suivi avec inquiétude ce manège bizarre, était restée interdite. Soudain, elle aperçut le billet. Elle le ramassa avec anxiété et le lut attentivement. Il était ainsi conçu :

« Mademoiselle,

» Je vous remercie d'avoir renvoyé à mon grand ami Jacques, la lettre qu'il avait perdue et où je l'attrapais de m'oublier ! C'est que c'est un grand vilain, voyez-vous, Mademoiselle ! Il me promet de m'envoyer des chocolats ou des bonbons, et il oublie comme si j'étais une petite fille ! Pourtant j'ai mon certificat depuis six mois ! Je suis presque une grande personne, comme dit papa !

» Enfin, Mademoiselle, merci. Je vous embrasse bien fort parce que mon grand ami m'a dit que vous étiez bien gentille.

» Suzanne Vimont.

» Poste-Scritome (sic). — Il a dû bien s'ennuyer dans votre forêt, ami Jacques ! Il est tout triste, il ne rit plus jamais. »

Mme Villon-Simeuse remit la lettre à la place où elle l'avait trouvée et, extrêmement pâle, quitta la salle à manger.

« Quel bonheur pour ma pauvre enfant », murmura-t-elle.

Dans le couloir, elle se heurta à Josette qui accourait reprendre son bien, tremblant de peur que sa mère n'en eût pris connaissance. Elle la dévisagea au passage avec angoisse.

Savait-elle ? Non, il n'y paraissait pas. La bonne maman montrait son visage habituel, un peu contracté peut-être, ce matin. Une mauvaise nuit sans doute...

La jeune fille se hâta de ramasser le message révélateur et s'enfuit dans sa chambre.

« J'ai eu de la chance qu'elle ne l'ait pas lu ! s'écria-t-elle quand elle se trouva seule. Dire que je n'avais pas pu contenir mon chagrin ! Enfin, espérons que c'était là la dernière alerte ! Et maintenant, je vais pouvoir songer à vous sans remords, mon cher Jacques ! A vous, le plus noble des cœurs !... »

Elle s'abandonna alors à son chagrin et pleura longtemps.

Une quinzaine s'écoula, sans autre incident. Puis, un matin, Mme Villon-Simeuse appela sa fille :

— J'ai un service à te demander aujourd'hui, chérie.

Josette s'empressa.

— Parle, maman !

— J'aurais bien voulu, poursuivit la bonne mère, avoir quelques roseaux pour mettre dans les grands vases du salon. La saison des fleurs est passée et ces vases font triste effet. Est-ce que tu ne m'avais pas dit qu'il s'en trouvait quelque part au bord du lac ?

La pauvre enfant frémit. Des roseaux, il ne s'en trouvait qu'à la petite plage où elle s'était séparée de Jacques dans les plus pénibles circonstances que l'on sait. Et, depuis, elle avait toujours évité avec soin de retourner en ce lieu qui lui rappelait de si cruels souvenirs et qu'elle ne voulait plus revoir.

— Il y en a... oui, fit-elle en hésitant. A la petite anse, près des Roches Noires.

— Eh bien ! réplique Mme Villon-Simeuse, sans paraître remarquer son trouble, tu serais bien gentille si tu voulais aller m'en chercher.

Elle prit son courage à deux mains pour acquiescer :

— Entendu, maman, j'y vais tout de suite.

— Tout de suite, riposta sa mère. Ça ne presse pas tant que cela ! Tu iras cet après-midi.

Mais elle avait hâte de se débarrasser de cette pénible mission.

— Pourquoi ? J'aime autant y aller immédiatement ! Ce sera une affaire faite.

— Mais non, mais non ! réplique Mme Villon-Simeuse d'un ton ambigu... Ce matin, j'aime mieux que tu restes ici. J'ai reçu de la banque un relevé de comptes et d'opération, et tu sais que je n'entends pas grand'chose à tout cela. J'aurais voulu le vérifier avec toi.

— Comme tu voudras, soupira la jeune fille.

Après le déjeuner donc, et quand sa mère eut pris son ouvrage et se fut installée comme de coutume dans la vaste bergère du salon, Josette se disposa à partir :

— Alors, je vais chercher les roseaux, maman ?

— Va, chérie, réplique Mme Villon-Simeuse, sans lever les yeux de dessus sa broderie.

Josette se dirigea vers le minuscule hangar où dormais le canoë, au repos depuis longtemps, le hala jusqu'au petit embarcadère, monta dedans et s'en alla.

A coups réguliers, la pagaie plongeait dans l'eau noire qu'on entendait ruisseler sur les flancs sonores du léger esquif. Pas un souffle de brise n'agitait les flots. La surface du lac était calme et unie comme celle d'un miroir.

Un monde de pensées douloureuses s'agitait dans l'esprit de la pauvre enfant.

« Un jour il s'était assis là, devant moi ! Et son regard ne me quittait pas... quelle tendresse il y avait dans ses yeux... Dire que tout cela est si loin !... »

Elle arriva aux Roches Noires et ses souvenirs l'assaillaient en foule, impitoyables :

« C'est ici qu'il m'a demandé d'être sa femme !... Comme son visage était grave et ému ! Oh ! Jacques ! Quelle chose affreuse que d'avoir dû vous repousser, vous éloigner à jamais de ma vie ! Vous m'aimiez tant ! Et vous étiez si digne d'être aimé !... »

Elle laissa échapper sa pagaie qui roula sur les rebords de l'embarcation, enfouit sa tête entre ses mains et s'abandonna à son chagrin un bon moment. Puis elle se calma, sécha ses larmes et se remit en route.

« Finissons-en ! » murmura-t-elle.

Poussé énergiquement, le canoë fila vers la petite anse.

Elle est toute proche derrière le rideau de sapins, masquée en partie par un éboulis de roches. Josette le contourne adroitement, elle vire, elle va découvrir la minuscule plage de sable fin...

Soudain, un cri déchirant s'échappa de sa gorge :

— Jacques !

Il est là, debout sur la plage, immobile, les yeux fixés sur le lac qui doit lui ramener celle qu'il attend... Celle que son cœur et son âme n'ont, pas un instant, cessé d'appeler avec désespoir...

Le canoë, sur sa lancée, est venu s'échouer sur la plage, dont le sable fin crisse sous la coque. Josette, éperdue, ne sait plus, ne comprend plus...

Quand elle se ressaisit, elle est dans les bras du jeune homme qui penche sur elle un visage radieux.

— Josette adorée !

Elle se dégage lentement, à regret, et il lui faut un courage héroïque pour dénouer la délicieuse étreinte de ces bras...

Mais il la laisse faire en souriant, tandis qu'elle retrouve enfin la parole :

— Est-ce possible ? Vous ici ? Comment... comment cela se fait-il ?

Un sourire mystérieux passa sur ses lèvres.

— Je me promenais...

Elle ne peut détacher de lui son regard. Oui, c'est bien le beau visage viril, mâle, fier et franc qu'elle aime tant ! Mais que signifie son assurance ? Il n'a pas du tout l'air de se souvenir que tout est fini entre eux ! Il va falloir qu'elle le lui rappelle ! Mais, d'abord, elle veut exprimer la gratitude dont son cœur est plein :

— Jamais je ne saurais oublier l'attitude que vous avez eue à Revillemont, chez mon grand-père ! Mon cœur vous en gardera une reconnaissance que rien ne peut exprimer !

Il haussa les épaules.

— N'était-ce pas tout naturel ?

Elle s'exclama avec transport :

— Non ! Ce n'était pas naturel ! Vous avez témoigné là d'une grandeur d'âme...

Et comme elle sentit subitement le remords de l'avoir un moment si mal jugé l'envahir, elle ajouta honteusement:

— Que... Que...

Généreusement, il vint à son secours :

— ...que vous n'attendiez pas de moi !

Elle baissa la tête, confuse.

— C'est que, voyez-vous... cette lettre...

Il rit avec malice.

— Je m'en suis douté par la suite ! C'est pourquoi j'ai dit à la petite de vous remercier de la peine que vous aviez prise en me la retournant ! C'est une exquise gamine, la fille d'un camarade de lycée...

Josette sait qu'elle devrait à présent lui dire adieu et s'en aller. A quoi bon poursuivre plus longtemps une entrevue dont l'issue n'est pas douteuse ? Mais elle n'en a pas la force. Elle voudrait encore prolonger cette minute suprême, douloureuse et exquise.

Tandis que, les yeux mi-clos, elle s'abandonne une dernière fois au bonheur d'être près de lui, il s'est emparé